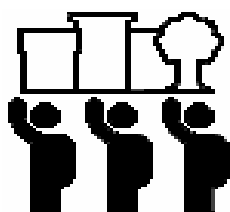


**POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU QUARTIER SAINT-SAUVEUR**

**Mémoire présenté au Conseil de quartier
dans le cadre de la consultation publique
sur le plan d'action et les priorités
du plan directeur de quartier**

par



**Le Comité des citoyens et citoyennes
du quartier Saint-Sauveur**

6 octobre 2004

Remerciements

Notre comité de citoyens et de citoyennes dépose ce Mémoire après avoir largement consulté et écouté un grand nombre de résidants, résidentes et organismes du quartier.

Nous remercions la ville de Québec et le bureau d'arrondissement de la Cité qui ont eu confiance en notre projet d'animation et de mobilisation de la population du quartier autour de son plan directeur. Sans leur appui et leur soutien financier, nous n'aurions pu consacrer autant d'énergies ni rencontrer autant de personnes en si peu de temps (entre avril et novembre 2003, plus de 500 personnes ont été rejointes au cours d'activités publiques d'animation et 218 personnes ont répondu à la revue-sondage).

Nous sommes aussi reconnaissants aux regroupements Vivre en ville et Accès transport viable qui ont alimenté nos réflexions et nos discussions pour la production de ce Mémoire. Ils nous ont permis de nous familiariser avec les principes du développement durable et ont amélioré nos connaissances de diverses notions d'urbanisme.

Ensemble, nous avons aussi étudié les possibilités d'améliorer la circulation, dont le transport en commun, dans notre quartier, avec la préoccupation que celui-ci devienne un secteur facile et agréable à fréquenter et qu'il soit mieux relié aux quartiers environnants ainsi qu'à la grande région de Québec.

TABLE DES MATIÈRES

Historique du Comité	page 1
Constats	page 2
Recommandations :	
Les portes du quartier	page 4
Traverser le quartier verticalement (Nord-Sud)	page 8
Le transport en commun	page 9
L'habitation	page 9
Conclusion	page 11
Annexe 1 : carte du quartier.	
Annexe 2 : mini sondage, 4 septembre 2004	

HISTORIQUE

Incorporé comme organisme à but non lucratif en 1972, après déjà trois années d'activités, notre comité de citoyens et de citoyennes de quartier est implanté dans son milieu depuis maintenant 35 ans. Sa mission principale étant de défendre les droits des citoyens et citoyennes et d'aider à briser l'isolement des gens, il a toujours lutté pour l'amélioration de la qualité de vie générale du quartier et, plus particulièrement, celle de l'habitation.

Son action s'est non seulement réalisée en lien avec les résidants et résidentes mais aussi avec bon nombre d'organismes du quartier, notamment les associations de gens d'affaires, les centres de loisirs communautaires, les garderies, les organismes jeunesse (écoles, scouts, maison des jeunes), en fait avec tous ceux et celles qui tissent la vie d'un quartier. Cette « qualité de vie dans le quartier » est d'ailleurs une force majeure qui est ressortie comme atout pour Saint-Sauveur lors du sondage de la population sur le plan directeur.

Nos principales réalisations :

Tous les paliers de gouvernements ont été interpellés, à un moment ou un autre, dans nos principales actions. Voici quelques changements majeurs que nous avons obtenus au fil des ans :

- Projet d'accession à la propriété pour les personnes à moyen revenu.
- création d'un parc à côté du centre Durocher
- aménagement plus sécuritaire du pont Parent pour les piétons
- sauvegarde de 45 logements menacés par un projet de stationnement
- arrêt des démolitions dans Saint-Sauveur, implantation d'un programme de rénovations des maisons et gel de la hausse des loyers suite à l'utilisation de ces mesures
- création d'un programme de coopératives d'habitation
- lutte pour l'amélioration des conditions de vie dans les HLM et contre les hausses de loyer

- luttres pour le développement et le financement du logement social
- préservation de la rue Arago vs un projet d'autoroute le long de la falaise
- reconstruction de l'escalier Victoria et luttres pour la préservation, l'entretien et l'embellissement des escaliers dans la falaise
- déménagement du garage d'autobus (STCUQ)
- modification partielle du plan de circulation du quartier
- décontamination partielle du terrain de la rue Verdun par Hydro-Québec
- moratoire de 5 ans sur les fermetures d'écoles
- sauvegarde et restauration de l'école Sacré-Cœur
- Mémoire sur la politique municipale de sécurité urbaine
- Amélioration des berges de la rivière Saint-Charles
- Aménagement des espaces vacants et problématiques du quartier
- Réaménagement du boulevard Charest ouest et sécurité pour les piétons.

C'est donc munis d'une longue expérience de consultation et d'intervention dans le quartier que nous proposons notre vision d'ensemble de son développement, en tenant compte de nombreuses remarques et suggestions qui ont été formulées au cours du sondage. Certaines interventions nous paraissent prioritaires, d'autres, intéressantes à titre de projets-pilotes afin de déterminer ultérieurement leur bien-fondé ou non.

CONSTATS

Le vœu le plus cher exprimé par nos concitoyens et concitoyennes est sans contredit celui de conserver à leur quartier son caractère industriel, populaire et familial. On se rappellera brièvement que toute l'Histoire de Saint-Sauveur est ancrée dans l'arrivée des familles peu fortunées, travailleuses et solidaires qui ont bâti ce quartier.

S'éloignant de Québec, qui était trop « chère » à l'époque pour les gens à revenus modestes, elles ont développé le faubourg Saint-Sauveur et ont été la principale main-d'œuvre des usines et services du parc industriel Saint-Malo jusqu'à la fin de la guerre. Il y eût même une période, dans le développement du quartier, où la caisse populaire locale

fût celle qui, de toute la grande région de Québec, finançait le plus grand nombre de prêts hypothécaires!

Plusieurs caractéristiques font encore aujourd'hui de Saint-Sauveur une « banlieue dans la ville » : les petits commerces du coin, le souci de consommer localement, quelques entreprises et commerces (malheureusement trop rares) qui se préoccupent d'embaucher des gens du quartier, l'implication bénévole dans plusieurs organismes et lors d'événements spéciaux, la rénovation résidentielle et l'entretien coquet de petits bouts de terrain pour ceux qui en ont les moyens, et autres. Les gens circulent dans leur quartier, se fréquentent et s'impliquent.

Dans une large mesure, ils ne souhaitent pas que des petites améliorations parsemées ici et là, mais un projet important de revitalisation du quartier : créer les conditions favorables à l'amélioration de la qualité de vie actuelle pour attirer de nouveaux résidents, personnes seules et familles, et re-vivifier la vie commerciale. Pour atteindre ces objectifs, les principales solutions touchent à l'habitation, la qualité des commerces et des services, la sécurité, la propreté, la circulation dans le quartier et son ouverture sur la région, tout ceci étant intimement relié

.En effet, c'est un quartier plus convivial qui attirera la population faisant vivre les commerces et inversement, la qualité des commerces, des services et des équipements et l'ouverture du quartier sur l'extérieur en favoriseront la fréquentation ainsi que l'augmentation et la stabilité de sa population.

Un grand effort doit être consenti au niveau de l'habitation, principalement dû à la vétusté des bâtisses et la rareté des terrains disponibles pour de nouvelles constructions; mais un tel effort serait peu profitable dans un quartier méconnu et « méjugé » du reste de la population. Il doit d'abord devenir accessible et attrayant, tant pour sa population actuelle et pour les gens de l'extérieur.

Qu'on soit piéton, cycliste, automobiliste, usager du transport en commun, chacun doit pouvoir également profiter de tous les secteurs du quartier. C'est pourquoi nous privilégions un modèle de développement axé sur la circulation et la communication, autour desquelles se grefferont les autres priorités. Faisons mentir la formule que nous

avons entendue trop souvent au cours du sondage : « Le quartier Saint-Sauveur est un quartier où l'on passe mais où l'on ne s'arrête pas ».

RECOMMANDATIONS

Pour y parvenir, **il faut démarquer les principales entrées du quartier en tant que pôles de développement et définir leur rayonnement (résidentiel, institutionnel, commercial, patrimonial)**. On doit créer des connexions plus vivantes, relier les grands axes de circulation, traverser le quartier verticalement (Nord-sud), raccorder les réseaux verts, patrimoniaux, commerciaux, piétonniers et cyclistes et améliorer le transport en commun.

Au sud du quartier, il existe déjà deux pôles importants de circulation et de développement, soit les intersections Langelier-Charest-ouest et Marie-de-l'Incarnation-Charest-ouest. **Pour rapprocher la paroisse Notre-Dame-de-Pitié du reste du quartier et améliorer la communication au nord, la création d'un 3e pôle de développement est prioritaire aux alentours des rues Montmartre, Saint-Bernard et Saint-Vallier ouest à leur intersection avec Marie-de-l'Incarnation.** C'est à partir de ce triangle, qui délimite le quartier, que nous recommandons différentes interventions en démontrant leur impact sur le milieu.

1. Les portes du quartier :

1.1 Entrée est, pôle patrimonial et culturel (englobant les rues Hermine, Saint-Joseph est, Saint-Vallier ouest, boulevards Charest et Langelier)

- de la clarté de son aménagement dépend l'achalandage sur Saint-Vallier ouest;
- passe par un axe patrimonial majeur du quartier (de la grotte de Mazenod et l'église Notre-Dame-de-Grâces jusqu'à l'Hôpital général et le cimetière);
- se connecte aux rues Simon-Napoléon Parent et Saint-Vallier ouest, artère autant historique que commerciale, jusqu'à l'extrémité ouest du quartier (cimetière Saint-

Charles) en passant par le parc et le Centre Durocher, institution fondamentale et lieu d'animation privilégié;

- rejoint le réseau vert (parc Victoria et berges de la rivière Saint-Charles) par les rues Des Commissaires et Chênevert.

Interventions :

- Rendre attrayant et propre le *Triangle Ultramar* pour le démarquer en tant que porte du quartier : jardin public, café-terrasse avec mini concerts, marché, divers projets sont intéressants;
- Faire la promotion du réseau patrimonial du quartier Saint-Sauveur dans les trajets touristiques de la ville de Québec;
- Signaler, à l'intersection Langelier-Charest, les points d'intérêt régionaux et leur direction (ex : colline parlementaire, bibliothèque Gabrielle-Roy, Château Frontenac, Plaines d'Abraham, Vieux-Port, Hôpital Général, Rivière Saint-Charles, Limoilou); inclure ce projet dans les travaux de réaménagement du boulevard Charest-ouest.
- Toujours à l'intersection Langelier-Charest, mettre des feux pour les piétons;
- Rendre la traversée piétonnière et la circulation automobile plus sécuritaire à l'intersection Sainte-Catherine et Des Commissaires : un rond-point ou une placette, par exemple;
- Sur Chênevert, sécuriser les traverses piétonnières et cyclistes aux intersections et ajouter des trottoirs du côté nord;
- Au bout de la rue Renaud, construire une passerelle cyclo-piétonne au-dessus de la rivière Saint-Charles, améliorant ainsi l'accès à la rue Saint-Vallier;
- Éliminer graduellement les commerces de marchandises usagées sur la rue Saint-Vallier-ouest et les remplacer par des nouveaux, plusieurs suggestions ayant été formulées à ce sujet dans le sondage;
- Dans l'embellissement de la rue Saint-Vallier ouest, respecter et mettre en valeur son caractère historique : enseignes, réverbères, identification des lieux et maisons patrimoniales.

1.2 Entrée nord et pôle de transit (englobant les rues Montmartre, Saint-Vallier ouest, Saint-Bernard et Marie-de-l'Incarnation)

- Son aménagement permet de mieux desservir le secteur Notre-Dame-de-Pitié;
- Point de transit important du quartier, devrait devenir une connexion intermodale réunissant les réseaux cyclistes, piétonniers et de transport en commun;
- Accès aux deux artères commerciales majeures, Marie-de-l'incarnation et Saint-Vallier ouest, auxquelles on peut ajouter des vocations résidentielles, institutionnelles et culturelles;
- Un des accès important à la rivière Saint-Charles.
- **Interventions :**

- Derrière *La Galerie du Meuble*, améliorer la rampe d'accès dangereuse de la piste cyclable (pente suivie d'une courbe à 90 degrés) et réserver un corridor cycliste identifié sur Courcelette et Montmartre jusqu'à la rue Saint-Luc.
- Sécuriser la promenade cyclo-piétonne entre les rues Bigaouette et Marie-de-l'Incarnation par l'ajout d'éclairage et de présence policière.
- Donner la possibilité d'installer des accommodations le long de la piste cyclo-piétonne (ex. kiosque de fruits et breuvages, réparation de crevaisons) afin de favoriser l'appropriation de ce site par les usagers et usagères.
- Améliorer la propreté et la sécurité du site, en particulier derrière *La Galerie du meuble*.
- Embellir et verdir la rue Marie-de-l'Incarnation et sécuriser les principales traverses piétonnes.
- Développer un pôle d'emploi « économie sociale ». Par exemple, avec tous les projets de nouveaux commerces suggérés lors du sondage, penser à la création d'une coopérative de travail.
- Secteur idéal pour la création d'une succursale de la bibliothèque municipale, qui desservirait aussi la population de Vanier.
- Rehausser, si possible, des édifices commerciaux pour de la construction résidentielle (ceci pouvant aussi s'appliquer sur Charest ouest) et instaurer du zonage

vertical en conséquence, tout en respectant la hauteur actuellement permise de 31/2 étages.

Autres interventions dans ce secteur :

- Favoriser le développement d'un projet communautaire et/ou culturel dans le recyclage de l'église Notre-Dame-de-Pitié.
- Relier la piste cycliste par une rampe d'accès à la rue Verdun et poursuivre le corridor cycliste jusqu'au terrain de la rue Des Ardenes et au parc Dollard.
- Pour la sécurité des piétons et des usagers du transport en commun, prolonger les trottoirs longeant le cimetière Saint-Charles sur le côté nord de Saint-Vallier ouest.
- Compléter la dépollution du terrain de la rue Des Ardenes et le réserver pour la construction d'un projet de logement social.
- Surveiller la possibilité d'utiliser le terrain de l'Hôtel-Dieu-du-Sacré-Cœur (coin Montmartre et Saint-Luc) pour l'agrandissement des jardins communautaires ou pour la construction de logement social.

1.3 Entrée ouest et pôle commercial (englobant les rues Kirouac, Charest-ouest et Marie-de-l'Incarnation)

- Doit marquer le caractère usuel (commercial et résidentiel) de ce secteur;
- Principale entrée vers le centre-ville pour la grande circulation régionale et en provenance des autoroutes provinciales;
- Rejoint le réseau vert au sud du quartier, la promenade de la falaise.

Interventions :

- Faciliter l'accès au centre commercial par des aménagements plus sécuritaires.
- Au bout de la rue Verdun, par les rues Napoléon et Anna, prévoir un lien cyclable jusqu'au centre commercial et jusqu'à la rue Kirouac, pour rejoindre ensuite le parc Roger-Lemelin et les rues Arago et Franklin par Montmagny.
- Signaler adéquatement la diminution de vitesse sur Charest-ouest parce qu'on entre dans un quartier résidentiel et synchroniser les feux à 50 km / heures.

- Améliorer également la visibilité des feux et des traverses piétonnes sur Marie-de-l'Incarnation, entre la côte de la Pente douce jusqu'au boulevard Charest.

Autres interventions dans ce secteur :

- Développer l'usage résidentiel sur Charest-ouest vers la rue Saint-Sacrement (rehausser les bâtisses commerciales), à condition qu'il y ait du transport en commun.
- Prévoir un lien mécanique (ascenseur) dans la falaise, créant ainsi une entrée sud au quartier, soit au bout de la rue Anna, vers la parc Des Braves, soit dans un secteur à plus grande densité de population, au bout de la rue Montmagny.

2. Traverser le quartier verticalement (Nord-Sud) :

Pour faciliter la traversée du « triangle », particulièrement aux piétons et cyclistes, nous proposons un **projet pilote**. Plusieurs citoyens déplorent les difficultés de circulation et le manque de sécurité à l'intersection des rues Montmagny, Aqueduc et Dollard. Pour bon nombre d'automobilistes, la rue Aqueduc est effectivement un raccourci en direction du boulevard Hamel dans un sens ou de la côte Sherbrooke dans l'autre, évitant ainsi la circulation sur Charest ouest et une partie de Marie-de-l'Incarnation. De ce fait, la rue Aqueduc devient un boulevard urbain en plein quartier résidentiel.

Nous proposons l'essai temporaire d'un sens unique sur Aqueduc, de la rue Saint-Bernard vers le boulevard Charest ouest, pour en évaluer la pertinence et les effets.

Une telle mesure pourrait conduire éventuellement à l'aménagement d'un corridor cycliste sur cette rue et en faciliterait l'usage piétonnier, passant près de la caserne de la rue des Oblats, autre richesse patrimoniale du quartier. Ce trajet nous conduit aussi aux espaces verts adjacents au Centre Monseigneur- Bouffard et à l'église Saint-Malo, qui pourraient, à l'occasion, devenir des lieux d'animation.

Voilà un bel exemple de rapprochement entre les réseaux du quartier (vert, patrimonial, cycliste et piéton), se connectant aussi aux principaux axes de circulation et pôles de développement.

3. Améliorer le transport en commun :

Enfin, on ne peut prétendre améliorer la circulation dans Saint-Sauveur sans parler du transport en commun. Notre Comité de citoyens a déjà fait des représentations à ce sujet lors de la consultation publique sur l'avenir du transport en commun et ne peut que souhaiter **que la ville de Québec défende vigoureusement les besoins de notre quartier dans le plan régional d'aménagement de ce service. Nous revendiquons principalement le passage d'un métrobus sur Charest ouest jusqu'à la côte Saint-Sacrement et l'amélioration du service à l'ouest du quartier.**

Plusieurs options sont possibles, allant du prolongement du parcours numéro 1 sur Saint-Vallier ouest jusqu'à la rue Saint-Sacrement et retour via le parc industriel, modification au parcours et à l'horaire de l'autobus numéro 10 pour mieux desservir toutes les paroisse du quartier et le parc industriel et nous reliant à divers points d'intérêt et de jonction avec d'autres circuits, tels la bibliothèque Gabrielle-Roy et le centre Lucien-Borne. On peut aussi envisager une navette de quartier qui offrirait le même service. De même, il faut penser aux équipements nécessaires pour contrôler la circulation automobile et privilégier le transport collectif.

4. L'Habitation :

Parallèlement aux actions sur la circulation dans le quartier et sa communication avec l'extérieur, on doit aussi se préoccuper intensivement des problèmes d'habitation. Nous l'avons déjà mentionné, les terrains disponibles se font rares et les bâtisses recyclables tout autant. De plus, bien que le nombre de bâtisses délabrées ait considérablement diminué depuis une quinzaine d'années, il reste énormément de logements vétustes qui ne correspondent pas aux normes modernes de confort, de salubrité, de sécurité et d'économie énergétique.

Outre le rehaussement des édifices commerciaux, les modifications au zonage et la dépollution de terrains, il faut graduellement éliminer des zones résidentielles les

commerces polluants, soit par le bruit, soit par l'utilisation de produits toxiques. C'est au niveau de divers permis que la Ville pourra intervenir à ce niveau.

De même, une surveillance plus étroite par des inspecteurs municipaux est nécessaire après l'émission de permis de construction ou de rénovation. Notre Comité entend régulièrement les plaintes de nombreux locataires qui vivent pratiquement dans des taudis. Ceci est particulièrement inadmissible, sachant que les gens peuvent profiter, dans nos quartiers, de subventions au niveau des infrastructures résidentielles : fondations, système électrique, chauffage, plomberie, isolation et insonorisation. Mais ces programmes sont peut-être mal connus, difficiles d'accès, voire financièrement inadéquats compte tenu de la vétusté du bâti.

Nous croyons nécessaire une campagne d'information sur la politique d'habitation et ses programmes et souhaitons que des projets communautaires d'accession à la propriété, tel celui de la Société acheteuse Accession Maison, puissent bénéficier du soutien municipal et en particulier, des diverses mesures accessibles aux propriétaires uniques.

De plus, nous réitérons les demandes que nous avons formulées lors de la consultation publique sur la politique municipale d'habitation (mai 2000) :

- **que la Ville double le nombre d'unités en logement social dans le quartier Saint-Sauveur (actuellement 16%) d'ici les 10 prochaines années;**
- **qu'elle se fixe comme objectif de préserver, pour le logement social, l'équivalent de 30% de l'ensemble de ses budgets destinés à la rénovation, la construction neuve et le recyclage d'habitations privées;**
- **qu'elle crée un comité de travail, regroupant les principaux intervenants dans le domaine, pour trouver les moyens financiers d'atteindre cet objectif;**
- **Qu'elle se constitue une réserve foncière de terrains et de bâtiments vacants pour faciliter la construction de logements sociaux.**

CONCLUSION

En résumé, nos différentes recommandations visent à faciliter les déplacements dans le quartier, mieux utiliser son potentiel « vert » et patrimonial, mettre des sites en valeur, rapprocher les lieux d'habitat, d'approvisionnement et d'emploi autour des pôles. Tout aussi essentielles sont les mesures au niveau de l'habitation.

Pour des connexions plus vivantes, nos suggestions peuvent être complétées par des petits parcs, places publiques, ruelles vertes et piétonnes, alliant confort, esthétique et sécurité. **Un effort important doit aussi être consenti au niveau de la propreté du quartier (collecte des déchets, poubelles publiques, déneigement, secteurs réservés aux animaux dans les parcs) et à l'amélioration de l'éclairage dans certains endroits.**

Enfin, plusieurs parcs du quartier sont sous-utilisés faute d'équipements sanitaires, sportifs, de sécurité, de loisirs (tables, bancs) et d'installations électriques qui permettraient la tenue d'activités socio-culturelles. On peut se référer au sondage pour connaître les demandes.

Au niveau de l'habitation, il faudrait une étude afin de déterminer la quantité de grands logements (51/2 et 61/2) nécessaires pour répondre à la demande et développer des mesures incitatives favorisant leur construction. Il serait aussi intéressant d'encourager des projets de toitures écologiques et de cours intérieures, contribuant ainsi au verdissement du quartier, et des fresques murales pourraient égayer le boulevard Charest ouest sur quelques murs sans aucune ouverture extérieure.

Il va sans dire que notre Comité de citoyens et de citoyennes appuiera sans réserve les actions qui assureront un développement durable au quartier Saint-Sauveur de même qu'il pourrait fermement s'opposer à des projets jugés nuisibles ou allant à l'encontre des vœux des résidants et résidentes.

Quant à notre implication au niveau du plan d'action, il est certain que nous envisageons diverses actions autour de la sécurité et de l'habitation. Nous avons déjà déposé un projet pour la création de « réseaux de voisinage », comme mobilisation collective autour de la

sécurité et nous entendons poursuivre la création de la Société acheteuse Accession Maison, visant à faciliter l'accèsion à la propriété dans le quartier. Avec ce projet, nous souhaitons augmenter le nombre de propriétaires-occupants, généralement plus soucieux de la qualité de vie du quartier que les propriétaires extérieurs.

Nous souhaitons travailler à l'inventaire des bâtisses commerciales susceptibles de rehaussement et à la modification du zonage et nous désirons organiser des rencontres publiques d'information, notamment sur la politique municipale d'habitation, les divers programmes et subventions accessibles aux propriétaires et locataires, la question des assurances dans les quartiers centraux. Et bien sûr, nous poursuivrons nos luttes et représentations pour la reconduction des programmes qui permettent la construction de logements sociaux (HLM, coopératives d'habitation, OBNL).